

Kigali, le 27/04/1979.....

N° 07.22/ 1985

Monsieur le Ministre (TOUS)
Monsieur le Recteur de l'UNR - BUTARE.-
Monsieur le Directeur d'Etablissement
Public (TOUS)
Monsieur le Directeur d'Etablissement
Privé (TOUS)

Objet : Séminaire National
sur la Conférence
des Nations Unies
sur la Science et
la Technique au
Service du dévelop-
pement.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Recteur,
Monsieur Directeur,

Le Ministère de l'Education Nationale organise à Butare du 15 au 16 mai 1979 un séminaire national sur la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique au Service du Développement qui regroupera les délégués de tous les départements ministériels, des établissements publics et privés, que la science et la technique intéressent.

La présente tient lieu d'invitation à ce séminaire et il vous est particulièrement demandé de faire honorer cette rencontre par la présence de représentants compétents de votre ressort dans la perspective de sa réussite totale.

Il se tiendra dans les locaux de l'Université Nationale du Rwanda à partir de 9 heures précises. Il est recommandé une participation active en particulier sous forme de communications, et cette invitation s'adresse spécialement à ceux qui sont concernés par les pages 4 et 5 de la note ci-jointe.

Sont également annexés à la présente le document provisoire présenté par la République Rwandaise au Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique au Service du Développement et le rapport de Monsieur Iossif Koutchoukov intitulé "Pour une politique scientifique et technologique nationale".

Pour le Ministre de l'Education
Nationale en mission
Alphonse Higaniro
Le Secrétaire Général,
HIGANIRO Alphonse.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.
KIGALI.-

SEMINAIRE NATIONAL SUR LA CONFERENCE DES NATIONS
UNIES SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT.

DU 15 AU 16 MAI 1979.

=====

Du 20 au 31 août 1979 se tiendra à Vienne en Autriche,
la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique au
Service du Développement.

L'objet fondamental de cette conférence est d'adopter des
décisions concrètes sur les moyens à mettre en oeuvre les éléments
scientifiques et techniques du nouvel ordre économique international.

Ses travaux porteront sur les points suivants :

- . Le rôle de la science et de la technique pour le développement y
compris l'élimination des obstacles à une meilleure utilisation
de celles-ci, surtout dans les pays en développement.
- . Arrangements institutionnels appropriés et nouvelles formes pos-
sibles de coopération internationale pour l'application de la
science et de la technique.
- . Moyen de tirer un meilleur parti du système des Nations Unies.
- . La science, la technique et l'avenir.

HISTORIQUE DE LA CONFERENCE.

Le 21 décembre 1976, l'Assemblée Générale des Nations Unies
a adopté la résolution 31/184 intitulée " Conférence des Nations
Unies sur la Science et la Technique au Service du Développement"
dans laquelle elle a décidé notamment de convoquer la Conférence des
Nations Unies sur la Science et la Technique au Service du Dévelop-
pement en 1979; en outre, elle a décidé que le Comité de la Science
et de la Technique au Service du Développement ferait fonction

.../...

de Comité préparatoire de la Conférence, tous les Etats pouvant participer à ses travaux, et que le Comité préparatoire tiendrait sa première session au début de 1977, quatre sessions étant prévues, et présenterait son rapport à l'Assemblée Générale, lors de sa trente deuxième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social à sa soixante troisième session.

Les préparatifs de la Conférence devaient aussi comprendre des séminaires nationaux, des séminaires sous-régionaux et régionaux et deux séries de rencontres préparatoires intergouvernementales à l'échelon régional, organisées sous les auspices des cinq commissions régionales des Nations unies.

L'élaboration des documents nationaux devait couvrir la période de février 1977 à avril 1978 et le 1er mai 1978 a été retenu comme la date limite de présentation de ces documents.

DIRECTIVES POUR L'ELABORATION DES DOCUMENTS NATIONAUX.

Entre autres documents, la Conférence travaillera sur la base des documents nationaux et le Comité préparatoire a adopté des directives concernant leur élaboration. Les thèmes des documents nationaux doivent correspondre aux questions inscrites à l'ordre du jour. L'introduction de chaque document national doit définir brièvement la portée et les objectifs du document, esquisser très brièvement le contenu de chaque section et préciser les principaux arguments ou hypothèses avancés dans le corps du document. Dans chaque subdivision il faut préciser :

- 1° la façon dont le pays conçoit l'application de la science et de la technique au développement et les objectifs qu'il s'est fixés;
- 2° la stratégie théorique et pratique qu'il compte suivre pour intégrer la science et la technique au développement économique et social;
- 3° les obstacles auxquels il s'est heurté dans ses efforts de mener à bien la politique définie aux alinéas 1° et 2°;
- 4° des exemples de tout progrès scientifique et technique qui, convenablement appliqués, contribueraient au développement.

Ces recommandations doivent, dans la mesure du possible, se fonder sur des considérations nationales et régionales

qui exigent en définitive une action coordonnée des pays en développement au niveau interrégional. Il faut en outre insister dûment sur le fait qu'une action concrète à l'échelon mondial exige la coopération des pays développés.

L'OPPORTUNITE DE TENIR UN SEMINAIRE NATIONAL

Sur la base de ces directives, un document national provisoire a été élaboré et envoyé à New York au Secrétariat Général de la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technique au Service du Développement pour les travaux préparatoires de la Conférence. Préparé par la Faculté des Sciences de l'Université Nationale du Rwanda, ce document a fait l'objet de discussions et de retouches au cours d'une réunion interministérielle qui s'est tenue les 13 et 14 avril 1978 au Ministère de l'Education Nationale et qui groupait les représentants des Ministères de l'Education Nationale, de la Santé Publique, des Finances et de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Elevage, des Affaires Etrangères et de la Coopération et du Plan.

Un séminaire national pour la mise au point d'un document définitif de la République Rwandaise s'avère bien à propos avant la tenue de la Conférence. Il veut rassembler tous les départements et toutes les unités scientifiques appelés à faire mettre la science et la technique au service du développement du Rwanda. Ce séminaire disposera d'un rapport qui a fait son apparition après l'élaboration et l'expédition du document provisoire de la République Rwandaise. C'est un rapport établi par un consultant de l'UNESCO, M.Iossif Kutchoukov, et qui s'intitule :

"Pour une politique scientifique et technologique nationale". Cet expert a effectué une mission au Rwanda du 17 au 28 octobre 1977 qui consistait notamment à examiner et analyser le potentiel scientifique et technologique national; à concevoir et mettre en place les mécanismes d'élaboration d'une politique scientifique et technologique rwandaise; à déterminer des priorités pour le système national de recherche et développement et les services scientifiques connexes; à préparer des plans de développement scientifique et technologique intégré.

Le document provisoire de la République Rwandaise va sans doute s'enrichir grâce aux exposés et autres interventions des séminaristes sur les deux documents ci-joints.

D'importantes unités de recherche sont à l'oeuvre dans le pays et certains départements ministériels s'occupent de la recherche à des degrés divers. Beaucoup d'établissements privés mettent à profit les acquis de la science et de la technique pour le développement de leurs entreprises.

Il s'ensuit que le séminaire bénéficiera de l'expérience des uns et des autres et que certaines mises au point seront apportées. L'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, interviendront sur le plan de la politique de recherche et d'extension agricole du pays et ne manqueront pas d'exposer les méthodes préconisées pour la production végétale, animale et l'aménagement du milieu.

L'Université Nationale du Rwanda où plusieurs recherches sont menées notamment la recherche technique sur les pâtes et papier, des recherches médicales, des études sur l'énergie solaire et son application au Rwanda, sur la mise en valeur du potentiel énergétique des petits cours d'eau et sur l'utilisation du gaz méthane provenant des déchets végétaux et du fumier apportera beaucoup à ce séminaire. De même l'Institut Pédagogique National qui dispose d'un centre de recherche appliquée et de formation permanente fera part de son expérience sur l'introduction d'une technologie éducative moderne adaptée aux réalités rwandaises. L'Institut National de Recherche Scientifique où se fait la recherche fondamentale en sciences humaines et exactes ne manquera pas de faire des interventions pertinentes.

La Contribution de certains départements ministériels, de par leur champ d'activités se révélera efficace et d'un grand intérêt. Ainsi le Ministère du Plan qui contrôle toutes les activités du pays, le Ministère des Ressources Naturelles, des Mines et des Carrières qui fait de la recherche minière, le Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement qui dispose d'un Bureau Technique chargé des études de faisabilité en matière routière, le Ministère des Postes et des Communications qui s'occupe de l'étude de routine des faisceaux hertziens en vue de l'optimisation des communications, le Ministère de l'Économie et du Commerce qui abrite le projet UNIDO et détient les informations et la documentation relatives aux activités industrielles.

La collaboration de quelques établissements publics et privés aidera à mieux appréhender les réalités nationales et orienter le séminaire quant au choix des technologies à importer.

Ces établissements pourraient faire des suggestions et éclairer le séminaire sur la plupart des réalités nationales. Seraient concernés l'Office du Pyrèthre au Rwanda (OPYRWA), les Papeteries du Rwanda, l'Imprimerie Nationale du Rwanda (INR), l'Office des Cultures industrielles du Rwanda branches café et thé (OCIR-CAFE et OCIR-THE), l'Office pour la vinification de la banane au Rwanda (OVIBAR), la Sucrierie Rwandaise, la Confiturerie de Gihindamuyaga (Configi), la coopérative KABIZECYA, la savonnerie SULFO RWANDA, la société SONATUBES, la Société rwandaise d'outillage agricole (SOROA), toutes les entreprises de construction et bien d'autres.